



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 16 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LENOEL

Absents excusés : Madame MOREL a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER
Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL
Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST

Absents : Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-063 PRESENTATION DU RAPPORT PRIX QUALITE SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu l'article L2224-5 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Conformément à cet article le Président du syndicat d'assainissement adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire-adjoint qui siège au SIA de la Côte de Nacre au conseil municipal en séance publique.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SIA de la Côte de Nacre pour l'exercice 2022.

Vote : POUR : 15

Pour extrait conforme

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

